

# La transitivité sémantique en égyptien

## Le cas du pseudoparticipe et de la prédication de qualité

Andréas Stauder

Pour la description de divers phénomènes, en égyptien et dans d'autres langues, une notion de transitivité définie au seul niveau syntaxique se révèle insuffisante. Or, il est un certain nombre de paramètres dont on observe, en texte et de manière translinguistique, qu'ils tendent fortement à corrélérer entre eux. C'est cette corrélation distinguée qui motive l'introduction d'une notion de transitivité sémantique. Si, ainsi qu'on le verra, la notion est passible d'une interprétation ultérieure à un niveau cognitif, sa définition repose ainsi sur une observation faite à partir d'un donné linguistique et textuel immédiat.

L'apport pratique de la notion de transitivité sémantique est illustrée ci-dessous en relation à deux constructions, le pseudoparticipe et la prédication de qualité. C'est avec plaisir que j'adresse à Antonio Loprieno ces quelques notes de grammaire égyptienne, illustrant à leur manière l'intérêt descriptif que peuvent présenter des catégories fluides, non dichotomiques, intérêt dont le dédicataire s'était fait l'avocat.<sup>1</sup>

### 1 Introduction

La notion de transitivité sémantique<sup>2</sup> est définie en relation à une grappe de paramètres typiquement corrélés. La catégorie est ainsi gradable : selon qu'un procès réunit un nombre plus ou moins élevé de ces paramètres, celui-ci sera décrit comme plus ou moins transitif sémantiquement.

Un premier ensemble de paramètres concerne la sémantique du procès et sa relation à ses actants immédiats. Un procès hautement transitif est typiquement dynamique et télique. De plus, le second actant est de nature à pouvoir être pleinement affecté par le procès : il est pleinement individué relativement au procès (il ne s'agit pas, par exemple, d'un objet interne), et sa relation avec celui-ci implique une affectation effective (il s'agit donc d'un Patient au

---

1 Explicitement, Loprieno 2006 ; de même, faisant dans son titre référence au précédent, Uljas 2010 ; sur un autre plan, concernant un phénomène de gradience qui résulte de l'interaction entre sémantique et syntaxe, Polis/Stauder 2014 : 217–222.

2 Introduite par Hopper/Thompson 1980. Parmi les élaborations et présentations ultérieures : Lazard 1994 ; Lazard 1998 ; Næss 2007 ; Woods 2008 : 55–62.

sens plein du terme). Le premier actant, enfin, est agentif, doté d'initiative, et exerce un plein contrôle sur le procès (un Agent au sens plein du terme). Intuitivement, la notion de transitivité sémantique renvoie ainsi à un modèle cognitif de « transfert » : l'énergie apportée au procès par l'Agent est transmise, efficacement et pleinement, à un Patient qui en enregistre les effets saillants. Par exemple, avec une série de procès tous syntaxiquement transitifs au niveau de leur forme et avec un même objet direct, *j'ai écrit ce livre* est hautement transitif (le procès est dynamique, téléique, implique un Agent plein et aboutit à la création d'un objet nouveau) ; *j'ai lu ce livre* l'est moins (le livre, en soi, est indifférent à ce que je le lise : ce n'est pas un Patient) ; *j'aime ce livre* ne l'est pas du tout (le sujet n'est pas un Agent ; le procès n'est pas dynamique, ni, a fortiori, téléique). Variant sur l'objet, *j'ai lu des livres* présente une transitivité sémantique réduite, puisque *des livres* est non référentiel (ne renvoie pas à un objet particulier) et tend par là-même à constituer une extension du procès, relativement auquel il n'est pas pleinement individué.

Ainsi qu'on le voit dans cette très brève illustration, un procès à haute transitivité sémantique trouve typiquement sa réalisation formelle dans une construction syntaxiquement transitive, alors que la réciproque est fautive : une construction syntaxiquement transitive peut servir à l'expression d'un procès à transitivité sémantique faible, voire nulle. C'est que les procès à haute transitivité sémantique constituent un prototype (p. ex. Woods 2008 : 66–68). Du fait de ce statut prototypique, la construction qui prend en charge leur expression, la construction syntaxiquement transitive – ou mieux : Construction Biactancielle Majeure (Lazard 1998 ; 1994) – peut faire l'objet d'une extension (métaphorique), plus ou moins poussée selon les langues, à des procès dont la transitivité sémantique est plus faible, voire même, lorsque la Construction Biactancielle Majeure est pleinement généralisée, à des procès dont la transitivité sémantique est minimale (ainsi, en français, *j'aime ce livre* ; mais p. ex. italien *mi piace questo libro*).

Les paramètres introduits ci-dessus corrélient volontiers avec d'autres paramètres encore, qui impliquent des segments linguistiques plus longs que le verbe et ses actants immédiats. La transitivité sémantique d'un procès sera d'autant plus élevée que celui-ci est perfectif, non négatif et pleinement asserté. On observe également qu'un procès qui répond aux paramètres précédents, ou à un nombre important de ceux-ci, se trouve volontiers dans l'avant-plan textuel, et souvent comme partie de la chaîne narrative pour les textes narratifs. Sur ces paramètres également, le modèle du « transfert »<sup>3</sup> peut donner une représentation intuitive, et sans doute à réalité cognitive, de ce qui est en jeu : avec un procès perfectif, positif et pleinement asserté, le « transfert » est plus effectif qu'avec un procès qui déroge à l'un ou plusieurs de ces paramètres (ainsi déjà Hopper/Thompson 1980).

Au niveau de son statut catégoriel,<sup>4</sup> la transitivité sémantique diffère de la transitivité syntaxique, catégorie aristotélicienne dont la définition, dichotomique, procède de conditions

3 Ou encore « modèle du billard », p. ex. Woods 2008: 64–66.

4 Pour une introduction aux types catégoriels en linguistique – catégorie dichotomique aristotélicienne, ressemblance de famille wittgensteinienne et catégorie à définition prototypique – p. ex. Givón 2001<sup>2</sup> : 27–34.

nécessaires et suffisantes (un procès a, ou n'a pas, un second actant direct, tertium non datur). Parmi les catégories dont la définition, multi-paramétrée, ne procède pas de conditions nécessaires et suffisantes, la notion de transitivité sémantique diffère également des catégories qui sont liées entre elles par « ressemblance de famille » wittgensteinienne. Dans ce type catégoriel, les paramètres en jeu ne présentent guère de corrélation, de sorte que la distribution des entités à catégoriser est en principe homogène : le passage d'une catégorie à une autre s'apparente dès lors à une dérive. Avec la transitivité sémantique, les paramètres sont des variables libres, certes, mais à liberté restreinte puisqu'elles se présentent sous la forme d'un faisceau corrélé. La notion de transitivité sémantique représente donc un pôle autour duquel les membres de la catégorie tendent à se grouper : la distribution n'est pas homogène et la définition catégorielle est d'ordre prototypique.

La notion de transitivité sémantique a trouvé diverses applications dans les études de langue égyptienne. Catégorie verbale par excellence, elle a ainsi été appelée à jouer un rôle dans l'argumentaire en faveur d'une analyse proprement verbale du verbe moyen égyptien (Collier 1994 : 67–72). Corrélant volontiers avec l'avant-plan textuel, elle a également été mobilisée dans une étude visant l'organisation macro-syntaxique en relation à l'aspect verbal (Winand 2000). Impliquant l'agentivité du premier actant, l'affectation et l'individuation du second actant, et des traits comme la dynamicité et la téléicité du procès, la notion de transitivité sémantique interagit étroitement avec l'actionnalité des procès et a ainsi trouvé usage dans les études aspectuelles plus généralement (Winand 2006: 34–150). Dans un champs proche, la notion a été mise à l'œuvre dans l'étude des phénomènes d'effacement de l'objet ou de son introduction médiante, la réduction de transitivité sémantique ainsi effectuée corrélant volontiers avec une sémantique imperfective (Winand 2014 ; Winand 2006 : 125–130, 135–149 ; Winand 2004 ; Stauder 2014 : 168–178). Il a, enfin, été fait référence à divers paramètres associés à la transitivité sémantique dans une analyse du processus diachronique par lequel des T-passifs remplacent les V-passifs plus anciennement employés dans les mêmes environnements (Stauder 2014 : 314–315, voir également 290–294). La notion de transitivité sémantique a également trouvé application dans le champs plus large des études proches-orientales anciennes, ainsi dans une analyse de phénomènes de dérivation verbale en akkadien (Kouwenberg 2010 : 66–67; Kouwenberg 1997) et dans une analyse du système des préfixes verbaux non modaux en sumérien (Woods 2008).

Dans la brève présentation qui suit, on illustre comment la notion de transitivité sémantique autorise une description de certains phénomènes ayant trait à l'emploi, l'orientation et la sémantique de verbes syntaxiquement transitifs au pseudoparticipe et dans la prédication de qualité (*nfr sw*). À des fins pratiques, on introduit préalablement les sigles correspondant aux « rôles grammaticaux », A, S, et O, d'usage courant en typologie.<sup>5</sup> « A » est défini comme le premier actant d'une construction active transitive ; « S » est défini comme le premier actant d'une construction active intransitive ; « O » est défini comme le second actant d'une

5 Pour une présentation plus détaillée, p. ex. Palmer 1994 ; Lazard 1994 ; Dixon 1994 : 6–8. Ce qui est ici désigné par « O » peut dans certaines traditions figurer comme « P », sans qu'il n'y ait de différence notionnelle.

construction active transitive. La définition est strictement morphosyntaxique puisqu'elle fait une référence exclusive à des constructions considérées sous leur seul aspect formel. La notion de rôle grammaticaux est de ce fait distincte de celle de « rôles sémantiques », dont la définition est sémantique en relation au procès (Agent [d'un procès], Patient [d'un procès], etc.). Ainsi, un A ou un S peuvent-ils être, ou non, des Agents : comparer *J'écris ce livre* (A agentif) et *J'aime ce livre* (A non agentif). La notion de rôle grammaticaux est également distincte de celle de « relations grammaticales » (sujet, objet direct, etc.) : un A peut être un sujet (dans une construction active), ou figurer à un cas oblique (dans une construction passive avec expression de l'Agent) ; de même, un O peut être un objet direct (dans une construction active), mais également un sujet (dans une construction passive). On souligne, enfin, que les catégories introduites sont de purs labels descriptifs : n'impliquant aucun cadre théorique particulier, elles ne déterminent pas l'analyse.

## 2 Pseudoparticipe et transitivité sémantique

Sémantiquement, le pseudoparticipe exprime soit un état primaire, soit un état secondaire (un état qui implique un procès dynamique préalable), soit un procès dynamique impliquant un état qui en résulte, la distinction relevant de la sémantique lexicale du verbe et d'inférences contextuelles.<sup>6</sup> Lorsque la forme exprime un état secondaire ou un procès dynamique impliquant un état qui en résulte, son emploi est soumis à certaines contraintes sémantiques : pour qu'un verbe puisse être conjugué au pseudoparticipe, il convient, en général, que le procès soit télique et affecte l'actant sur lequel la forme est orientée, le sujet ; cette généralisation est passible de diverses exceptions apparentes, qui s'entendent comme des extensions métaphoriques de la construction. Typologiquement, le pseudoparticipe égyptien peut ainsi être décrit comme une catégorie stative/résultative.<sup>7</sup>

### 2.1 Le pseudoparticipe orienté sur O : haute transitivité sémantique et effets de sens

Avec un verbe syntaxiquement transitif, le pseudoparticipe exprime soit un état secondaire, soit un procès dynamique impliquant un état qui en résulte (pour le cas de *rh* « savoir » et *hm* « ne pas savoir », voir 2.2). La sémantique résultative de la construction oriente la construction sur l'actant O (la construction dite « transitive-passive » du pseudoparticipe). Avec un verbe syntaxiquement transitif, c'est en effet typiquement l'actant O – non l'actant A – qui est susceptible d'enregistrer un changement au terme du procès.

Pour que l'actant O soit effectivement affecté, il convient encore qu'il soit individué (et ainsi affectible) et que sa relation sémantique avec le procès soit d'une nature appropriée. Le dernier point implique notamment que le procès est, en général, télique. Ainsi qu'on l'aura

6 Pour la sémantique du pseudoparticipe, Stauder 2014 : 279–287 ; Winand 2006 : 226–234 ; 240–250 ; Hannig 1991 ; Vernus 1986 ; Vernus 1984a.

7 En dernier lieu, Stauder 2014 : 108–119, avec référence aux positions antérieures et contraires. Pour une introduction typologique aux catégories du statif et du résultatif, Nedjalkov/Jaxontov 1988.

reconnu, un certain nombre des paramètres définitoires de la haute transitivité sémantique sont ici en jeu.

Orienté sur O, le pseudoparticipe peut, entre autres fonctions, entrer dans le paradigme régulier de l'accompli passif, en distribution complémentaire avec le V-passif perfectif selon la nature de O, pronominale ou non pronominale (Stauder 2014 : 235–250), p. ex. : *ḥ<sup>c</sup>.n=f jn jr wpwt m ḥ[nw=f nb<sup>2</sup>]* « Il fut alors amené et un inventaire de ses biens fut fait » (p. *jn, jr* N : *Paysan éloquent* B2 135). La distribution complémentaire P PSP ~ V-PASS N est régulière, mais ne concerne que les procès positifs et pleinement assertés ; de plus, les deux constructions sont aspectuellement perfectives. Perfectivité, polarité positive et assertion pleine sont autant de paramètres qui eux aussi entrent dans le faisceau définitoire de la transitivité sémantique.

La présence ici d'un ensemble de paramètres typiques de la haute transitivité sémantique ne doit pas étonner. En tant que catégorie résultative, le pseudoparticipe met la perspective sur le point culminant du procès, qui est orienté sur l'actant affecté par celui-ci. La sémantique résultative implique dès lors elle-même une notion de « transfert » effectif, tout comme la transitivité sémantique. L'individuation de l'actant O, la dynamicité du procès (au niveau de son actionnalité lexicale) et sa télicité, de même que sa nature perfective, non négative et pleinement assertée, suivent.

Il est dès lors intéressant de considérer le cas de procès qui dérogent aux conditions décrites ci-dessus. Lorsqu'un accompli passif avec un O pronominal déroge à l'un des paramètres de polarité positive ou d'assertion pleine, le pseudoparticipe n'est pas employé, faisant place à une autre construction (un V-passif dans les temps plus anciens, graduellement remplacé par des T-passifs : ainsi, *n* V-PASS P → *n sdm.t* P pour le négatif ; (*n*) V-PASS P (*js*) → *n sdm.n.t* P (*js*) pour la « construction emphatique », positive ou négative ; Stauder 2014 : 251–347). Lorsque le procès n'est pas télique et/ou que sa relation avec l'actant O n'est pas de nature à affecter celui-ci, diverses situations se présentent. Avec certains verbes, une construction à l'accompli passif semble effectivement ne pas être attestée, ainsi de *ḥns* « traverser, se déplacer dans », procès atélique dont l'actant O est un lieu. Avec d'autres verbes, le pseudoparticipe est peu commun, mais nullement impossible ; de plus, son emploi induit divers effets de sens.

Parmi les verbes qui dérogent aux conditions de haute transitivité sémantique figurent notamment les verbes de parole (p. ex. *ḏd* « dire »), les verbes de perception (p. ex. *sdm* « entendre », *m<sup>3</sup>* « voir ») et les verbes d'ingestion (p. ex. *swr* « boire »). Ces verbes ont en commun d'être atéliques et de ne pas affecter leur actant O. Les occurrences de ces verbes au pseudoparticipe sont peu communes, et les effets de sens observés significatifs. *sdm* se trouve ainsi au pseudoparticipe en référence à des prières qui ont été exaucées (1), avec un sens technique en contexte administratif (2a) ou reproduisant celui-ci (2b), ou encore comme justification à une injonction (3) :

- (1) *nʒy=j sprw [...] st sdm m pʒ hrw*  
 « Mes prières [...], elles sont exaucées aujourd'hui. »  
 (P. Anastasi II 10.4–5 = LEM 18.13)<sup>8</sup>
- (2a) *mk st sdm*  
 « Vois, il en a été pris bonne note. » (P. Brooklyn 35.1446, pl.V, B.13)<sup>9</sup>
- (2b) *hrw=f p(w) sdmw n mʒ.n.t=f*  
 « (Le grand tribunal qui est dans le Champs des Roseaux dira alors : [...])  
 Cela signifie que sa voix a été entendue bien qu'il ne puisse être vu. »  
 (CT V 210b–c M1C)<sup>10</sup>
- (3) *nḥm wj smt.k jst jnk js kʒ knst*  
 « Sauve-moi lorsque j'ai été entendu ! Je suis en effet le taureau de Kensek. »  
 (CT III 74i–75a S10Ca)

Dans tous ces cas, l'emploi du pseudoparticipe a pour effet de rendre le procès télique. Un effet similaire s'observe avec *dd*. En (4), en conclusion d'une autobiographie dite « idéale », la force résultative du pseudoparticipe et la télécisation du procès induite par celui-ci sont probablement à mettre en relation avec le contexte funéraire de l'inscription, la parole « dite » par les gens contribuant à la postulation de Méhou à être un *imakh*. En (5), dans un contexte hautement rhétorique, l'actant O (*dddt*) est vu, métaphoriquement, comme affecté par le procès, lui-même télécisé, en ce sens que « ce qui a été dit » l'a été de telle manière, à satiété, que cela ne saurait plus faire l'objet d'innovation ultérieure :<sup>11</sup>

- (4) *wnt dd pw jn rmt swʒy(=j) hr=sn*  
*mk imʒḥw pw mry ntr hr=sn*  
*ink ʒḥ jqr apr jw(=j) rh.k ḥqʒ nb jqr*  
 « C'est ce qui était dit par les gens quand je passais par eux :  
 “Voyez, c'est un *imakh* aimé du dieux” – ainsi disaient-ils.  
 Je suis un *akh* excellent et équipé, je connais toute magie excellente. »  
 (Méhou, 9)<sup>12</sup>
- (5) [...] *hr-ntt rf wḥmw dddt jw dddt dd*  
 « [...] car ce qui a été dit ne peut qu'être répété : ce qui est dit est dit. »  
 (*Khakheperreseneb* ro 3)

8 Voir déjà Černý 1957 : 23a : « the shade of meaning “grant” (instead of “hear”) may make this form permissible here ». Un effet de sens similaire s'observe d'ailleurs en français : *mes prières ont été entendues*.

9 Exemple relevé par Gilula 1977 : 37.

10 Exemple relevé par Satzinger 2006 : 126.

11 En suivant l'analyse de Vernus 1995 : 10–11, qui conclut : « Ce que veut dire *Khakheperreseneb*, c'est que quelque chose qui a été dit peut être répété, ou plus encore, est répétable par nature, mais qu'il ne comporte plus rien d'original du fait même de sa profération originelle. »

12 De même, Merefnebef, F7A, 25 ; Géref A.6 ; Méhi A.8.

La construction des verbes de perception et de parole au pseudoparticipe va ainsi de pair avec une télicisation du procès ; à l'occasion, l'actant O peut même être assimilé, métaphoriquement, à un Patient. La transitivité sémantique du procès est ainsi augmentée, suffisamment pour que le verbe puisse être conjugué au pseudoparticipe. Qu'un emploi analogue n'est apparemment pas attesté avec p. ex. *hns* « traverser (un lieu) » peut représenter une simple lacune du corpus ; alternativement, il se pourrait que la recatégorisation sémantique d'un procès dont l'actant O est un lieu est plus difficile.

Les cas illustrés ci-dessus correspondent à des lectures dynamiques du pseudoparticipe. Les mêmes types de procès à transitivité sémantique relativement faible se trouvent également, à l'occasion, dans des contextes invitant à une lecture non dynamique de la forme. L'effet de sens est ici modal, proche d'un « passif potentiel ». Ainsi, avec un verbe de perception (6a–b) et un verbe d'ingestion (7) :

(6a) *hw tw m33.t r' nb*  
« Puisse-tu être vu (/visible) chaque jour ! » (CT I 200g B12C)<sup>13</sup>

(6b) *s3m r3=f r dddt n=f m3w m sdmw*  
« Celui qui conduit sa parole en relation à ce qui lui a été dit est considéré comme quelqu'un qui écoute » (*Ptahhotep* P 568–569)

(7) [...] *m3jw mw swrj* [...]  
« [...] des lions, de sorte que l'eau est (/peut être) bue (...) »  
(Stèle de Karnak de Mentuhotepi 9)<sup>14</sup>

## 2.2 Le pseudoparticipe orienté sur A : le niveau le plus bas de l'échelle de transitivité sémantique

Le pseudoparticipe d'un verbe syntaxiquement transitif peut également être orienté sur A (la construction dite « transitive-active » de la forme). Il convient préalablement de distinguer. Il est, d'une part, deux verbes – *rh* « savoir » et *hm* « ne pas savoir » – dont l'emploi au pseudoparticipe est fréquent, concerne toutes les personnes grammaticales, et ce dans tous les types de textes, en ancien et moyen égyptien (et au-delà pour *rh*). Il est, d'autre part, un emploi du pseudoparticipe orienté sur A avec d'autres verbes, limité à la première personne du singulier, et limité à un genre textuel spécifique, l'autobiographie dite « événementielle » sous la forme particulière que celle-ci prend à la VI<sup>ème</sup> dynastie.<sup>15</sup> Ce second emploi constitue une construction étendue du pseudoparticipe, où la sémantique résultative de la forme fait l'objet d'une surdétermination dans un genre texte particulier dont le lieu est la tombe de celui qui s'y exprime à la première personne (Stauder 2014 : 114–118). L'analyse est ultérieurement corro-

13 Interprétation similaire dans Winand 2006 : 230, ex. 276 (« Puisse-tu être un objet de contemplation chaque jour »), mais avec une analyse différente dans le commentaire.

14 Voir également l'interprétation, proche, de Vernus 1989 : 150–151 n. u.

15 Pour d'autres instances, réelles ou supposées, de la construction, Stauder 2014 : 113–114.

borée par des arguments d'ordre à la fois sémantique et typologique (Stauder 2014 : 110–111, avec discussion des opinions contraires).

Seuls *rh* et *hm* sont donc passibles d'un emploi régulier au pseudoparticipe orienté sur A. Ainsi qu'il est bien connu, ces deux verbes expriment au pseudoparticipe un état<sup>16</sup>. Le premier actant est le lieu du procès, sans aucun trait agentif ; le procès lui-même est atélique et non dynamique ; le second actant est l'objet du procès, sans qu'il ne soit en rien affecté par celui-ci. Bien que syntaxiquement transitifs, *rh* et *hm* se situent donc au niveau le plus bas possible de l'échelle de transitivité sémantique.

Il convient encore de signaler un cas, apparemment isolé, d'un autre verbe syntaxiquement transitif employé dans une construction du pseudoparticipe orientée sur A :

(8) *j.mr:k.j.nd=k.jrt=k m-c.jr [...] n=k*

« Je désire que tu sauves ton œil de celui qui agit [...] pour toi. »

(CT VI 220j L2Li)<sup>17</sup>

La transitivité sémantique est très faible : avec *mrj* en général, le procès est atélique et peu dynamique, l'actant O n'est pas un Patient, et l'actant A peu agentif. De plus, *mrj* introduit ici une complétive, non un nom. Ne référant pas une entité, une complétive est, par définition, un actant O non prototypique. La transitivité sémantique, généralement faible avec *mrj*, l'est d'autant plus encore avec une complétive : c'est ce qui autorise la construction exceptionnelle au pseudoparticipe. On mentionnera encore brièvement le cas de *jb* « penser, opiner ». À la différence de *mrj* (ou *rh*), *jb* ne peut introduire un actant O nominal : le verbe est soit syntaxiquement intransitif, soit introduit une complétive objet, de diverses sortes.<sup>18</sup> Exprimant un procès de cognition (comme *rh*), *jb* présente une transitivité sémantique très faible ; celle-ci corrèle avec une transitivité syntaxique elle-même minimale. C'est là ce qui rend possible la construction de *jb* au pseudoparticipe.<sup>19</sup> Dans le même sens, on relève un emploi transitif de *snd* « craindre » au pseudoparticipe, introduisant un infinitif.<sup>20</sup> La transitivité sémantique de *snd* est minimale et l'actant O, ici un infinitif, est non prototypique, puisqu'il renvoie à un procès, non à une entité.

Des phénomènes analogues en leur principe général s'observent dans d'autres langues qui présentent une catégorie résultative. La construction de la forme résultative orientée sur A, lorsqu'elle est possible dans une langue donnée, est plus rare que la construction de la même forme orientée sur O. De plus, elle présente volontiers les effets d'une sémantique possessive (Nedjalkov/Jaxontov 1988 : 22–26). Or, un possesseur n'est pas sémantiquement un Agent, l'entité possédée n'est pas un Patient, et une relation de possession est non dynamique, quand

16 Sur *rh*, en dernier lieu Winand 2006 : 243–244.

17 Exemple relevé par Reintges 1997 : 362, ex. 12a.

18 Occurrences : Polis/Stauder 2014 : 203–205, ex. 1 et 8 pour le moyen égyptien ; ex. 4, 6 et 9 pour le néo-égyptien.

19 *Naufragé* 57–59 pour le moyen égyptien ; P. Boulaq 15, vso 1 = *KRI* III 157.5 pour le néo-égyptien (voir Polis/Stauder 2014 : 203, ex. 1–2).

20 ... *wnt b3k jm snd dd st*, ... ce que cet humble serviteur avait peur de dire' (Sin B 215). AOS présente une syntaxe intransitive: *wnn b3k jm sndw r dd st*.

bien même elle peut être réalisée morphosyntaxiquement par une construction syntaxiquement transitive. Prenant exemple sur la forme akkadienne morphologiquement apparentée au pseudoparticipe égyptien (Kouwenberg 2010 : 170–174 ; Rowton 1962), celle-ci est orientée sur A le plus fréquemment avec une série de quatre verbes exprimant, à la forme résultative, la possession ou la propriété acquises (*ṣabātu* « prendre, saisir » → « tenir en sa possession [...] » ; de manière analogue, *leqû* « recevoir », *maḥāru* « recevoir », *našû* « soulever »), le plus souvent en contexte légal. Lorsque ces verbes sont conjugués à la forme résultative, leur transitivité sémantique est ainsi minimale : le procès est non dynamique et c'est sa permanence qui a conséquence légale. Dans un même contexte légal, d'autres verbes conjugués à la forme résultative orientée sur A ont également trait au transfert de propriété (*nadānu* « donner », *šāmu* « acheter », *aḥāzu* « prendre, saisir », *šapāku* « investir »), ou au serment (*tamû* « jurer ») : dans tous les cas, c'est le résultat du procès, impliquant souvent une relation de propriété ou de possession, non dynamique, qui a conséquence légale. Hors de ces contextes particuliers, la construction de la forme résultative orientée sur A se trouve encore avec des verbes qui peuvent, conjugués à cette forme, exprimer une position (*katāmu* « couvrir » → « couvrir<sub>NON-DYN</sub> » ; *rakābu* « monter (un animal) » ; *lawû* « assiéger (une ville) » → « tenir sous siège, être disposé autour d'une ville en formation de siège »). On trouve également un verbe d'ingestion (*akālu* « manger »), et des verbes d'apprentissage et de perception (*lamādu* « apprendre » → « savoir » ; *amāru* « voir » → « savoir, par expérience »). Les procès d'ingestion, apprentissage et perception ont en commun d'exercer leurs effets non pas sur O mais plutôt sur A (métaphoriquement, un procès d'apprentissage ou de perception peut d'ailleurs être conçu comme ingestion mentale) : dans tous les cas, la transitivité sémantique est faible. Le cas de *akālu* est à rapprocher, par exemple, du latin *pransus* « ayant déjeuné » (où le participe résultatif d'un verbe syntaxiquement transitif a, exceptionnellement, une lecture active), celui de *amāru* du grec (*w*)*oida* « je sais (ayant vu) », et celui de *lamādu* de l'égyptien *rh* et *hm*. Dans tous les cas, la faible transitivité sémantique du procès constitue la condition de possibilité d'une orientation de la forme résultative sur A (Kouwenberg 2010 : 171–172).

Cette corrélation entre faible transitivité sémantique et possibilité d'orientation d'une forme résultative sur A représente ainsi un phénomène translinguistique, qui répond à une base fonctionnelle claire. Sur cet arrière-plan général, les langues individuelles diffèrent quant aux détails, et notamment quant au niveau sur l'échelle à partir duquel la construction en question devient possible. Si l'akkadien fait un usage relativement plus étendu de la construction, l'égyptien en fait un usage extrêmement restreint, limitant celle-ci aux seuls verbes *rh* et *hm*, ceux entre tous les verbes syntaxiquement transitifs qui se situent au niveau le plus bas possible sur l'échelle de transitivité sémantique.

### 2.3 Synthèse

Ainsi qu'on l'a vu dans un premier temps, le pseudoparticipe des verbes syntaxiquement transitifs est régulièrement orienté sur O, à la condition, toutefois, que le procès présente une transitivité sémantique relativement élevée. D'autre part, le pseudoparticipe est régulièrement orienté sur A avec deux verbes dont la transitivité sémantique est minimale, *rh* et *hm*, ainsi

qu'une fois avec *mrj*, un verbe dont la transitivité sémantique est également faible. Enfin, les verbes de parole (*dd*), de perception (*mʒʒ*, *sḏm*, *smt*) et d'ingestion (*swr*) peuvent occasionnellement être construits au pseudoparticipe orienté sur O malgré leur transitivité sémantique relativement faible. La construction induit alors divers effets sémantiques : recatégorisation du procès dans le sens d'une transitivité sémantique relativement plus élevée, ou lecture modale lorsque la lecture est non dynamique (« passif potentiel »). Dans tous les cas, la transitivité sémantique du procès constitue le paramètre déterminant, et pour l'orientation de la forme, et pour les effets sémantiques que son emploi peut induire.<sup>21</sup>

### 3 Prédication de qualité et transitivité sémantique

La prédication de qualité (*nfr sw*) exprime une relation inhérente entre le sujet et le prédicat ; la relation n'est pas soumise au flux temporel, à la différence du pseudoparticipe (*jw=f nfr*) dont la sémantique implique une inscription dans le flux temporel.<sup>22</sup>

De ce fait, la prédication de qualité s'emploie principalement avec des prédicats dont le sémantisme lexical exprime une qualité. Mais il n'y a pas là d'exclusive : la construction peut être étendue à d'autres types de prédicats, avec souvent des effets de sens. Ainsi, pour commencer avec un cas extrême autant que le passage est célèbre, avec un substantif : CT IV 288/289a *jn mjw sw m nn jrr=f* « A-t-il les qualités (ou : propriétés) d'un chat dans ceci qu'il fait ? » La construction exprime, non pas une classification ou une identification du sujet ainsi qu'il est commun dans les autres constructions où le substantif est prédicat, mais la relation du sujet avec une propriété ou qualité associées à ce substantif.<sup>23</sup>

#### 3.1 La prédication de qualité orientée sur O

Dans une construction qui, elle, n'est pas rare, la prédication de qualité est étendue à des verbes. Dans le cas le plus fréquent, il s'agit de verbes transitifs, orientés sur O. La morphologie du prédicat est passive, mais la construction d'ordre supérieur ne l'est pas. Le participe passif est en effet pris dans une construction qui continue d'exprimer une relation d'inhérence, non soumise à la temporalité linguistique, et marginalisant maximale tout agent, non soumise à la temporalité linguistique, et impliquant un Agent. Il est symptomatique, en ce sens, que la prédication de qualité

21 Compte bien tenu des différences dans le détail intralinguistique concret, le même principe général d'une corrélation entre l'orientation de la forme résultative d'un verbe syntaxiquement transitif sur O ou sur A, d'une part, et le degré de transitivité sémantique du procès, de l'autre, est également observable en akkadien, voir Kouwenberg 2010 : 171–172.

22 Sur la sémantique de la prédication de qualité, Vernus 1995, 9–11 ; Vernus 1994 : 327–332 ; Loprieno 1995 : 112–114 ; sur la non-inscription dans le flux temporel, également Winand 2006 : 156–157 ; 163–165 ; sur la construction, voir encore Peust 2008.

23 Doret 1991 : 59 n. 22, avec référence aux commentaires antérieurs. Pour le débat dont la construction a récemment fait l'objet, Uljas 2010 ; Schenkel 2008 ; Uljas 2006. Pour le cas inverse, celui d'une prédication de classe avec dont le prédicat consiste en un terme exprimant une qualité (*nfr pw*), présenté comme une classe par le fait même de la construction, Loprieno 1995 : 114.

orientée sur O ne soit jamais attestée avec l'expression d'un Agent en périphérie syntaxique (*jn n*).<sup>24</sup> Les contextes d'emploi de la construction<sup>25</sup> sont également révélateurs de ce profil sémantique, autoprésention en contexte funéraire (p. ex. 9), assertions à validité générale (p. ex. 10), descriptions (p. ex. d'un être divin, 11) :

- (9) *hs wj m hrw pn r sf*  
 « Je suis objet d'éloge aujourd'hui plus que hier. » (Semti, BM EA 574, 5)
- (10) *dgʒ mdt nfrt r wʒd*  
 « La belle parole est mieux cachée que la pierre verte. » (*Ptahhotep* 58)
- (11) *ʕrq sw r hnt*  
 « Il était courbé vers l'avant. » (*Naufragé* 66)

Dans le passage suivant, les actions du défunt, présentées en des termes inspirés de ceux de l'autobiographie, pourraient impliquer que ce qui suit constitue des états résultant de ces mêmes actions. Tel est bien le cas à un niveau notionnel (une construction avec un pseudo-participe aurait pu être employée ainsi qu'elle l'est ailleurs dans des environnements comparables), mais la perspective linguistique adoptée ici est différente. Par la prédication de qualité, la relation est présentée comme une qualité ou propriété inhérente du locuteur et temporellement non bornée, en accord avec la nature funéraire de la formule :

- (12) *jw šd.n=f š=f jr.n=f mʕw=f*  
*sʕh sw smn sw m st=f*  
 « Il a creusé sa pièce d'eau et il a accompli ses actes justes ;  
 Il est distingué et il est établi dans sa place (lit. il présente, de manière permanente,  
 la propriété de celui qui est distingué, établi). » (CT VII 239i P. Gard. II)

On mentionne encore la possibilité d'une lecture modale, potentielle, de la construction, déjà notée avec le pseudoparticipe orienté sur O exprimant un procès non dynamique. L'effet de sens semble dans l'un et l'autre cas procéder de ce qu'un procès dynamique au niveau lexical se trouve pris dans une construction qui oblitère ce trait de dynamicité :

- (13) *šsp hjt nt ʕqʒ-jb r jwʒ n jr jsft*  
 « Le comportement de celui à l'esprit précis est plus acceptable (lit. présente la  
 propriété de ce qui est reçu → peut être reçu) que le bœuf de celui qui fait le mal. »  
 (*Mérikaré* E 128–129)<sup>26</sup>

24 L'exemple suivant est également significatif, où le terme qui pour le sens correspondrait à un Agent (*ntr*) n'est précisément pas introduit comme tel : *hn rmt ʕwt nt ntr* « L'humanité, le troupeau de dieu, est bien gardé » (*Mérikaré* E 130–131).

25 Pour une illustration plus large, Stauder 2014 : 205–208.

26 Pour cette interprétation, Vernus 1995 : 10 ; Vernus 1984b : 173–174. De même *whmw ddt* [...] « [...] car ce qui a été dit ne peut qu'être répété » (*Khakheperreseneb* ro 3 ; Vernus 1995 : 9–11) ; également *dd swt nʒ gr n pdt* [...] « Or, ceci peut également être dit des gens-de-l'arc : [...] » (pour l'identification formelle de la construction, Quack 1992 : 55 n. a ; pour *swt* dans ce passage, Oréal 2011 : 407–409 ; Stauder 2013 : 194–195).

La prédication de qualité orientée sur O n'est apparemment pas attestée avec *rh* et *hm*, les deux verbes syntaxiquement transitifs qui occupent la position la plus basse sur l'échelle de transitivité sémantique. La construction est, d'autre part, attestée avec *mrj*, un verbe dont la transitivité sémantique, sans être aussi minimale que celle de *rh* et *hm*, n'en est pas moins très faible. Outre la construction avec sujet exprimé (14), on note ici un tour impersonnel (15a–b) :

(14) *mr wj m stp-sʔ*

« J'étais un objet d'affection dans le palais. »

(Oupouaoutaa, Munich Gl. WAF 35, 17)

(15a) *mry ø n=sn jrt*

« Il leur était agréable de travailler. »

(*Urk.* I 70.8 ; Inti de Deshashah)

(15b) *mry ø n h[m](=j) wdʔ=f wrt ny sqr n=f*

« Il agréé à Ma Majesté qu'il soit complètement intègre et que l'on ne lui porte pas de coups. »

(*Urk.* I 232.11 ; Ourré)

Ainsi que ces quelques exemples l'illustrent, la prédication de qualité orientée sur O n'est pas soumise à des contraintes de transitivité sémantique élevée comme l'est le pseudoparticipe orienté sur le même actant. Catégorie résultative, le pseudoparticipe orienté sur O implique en effet une borne temporelle gauche au procès, et, de ce fait, une affectation effective de l'actant sur lequel la forme est orientée. Exprimant une relation d'inhérence, non inscrite dans le flux temporel, la prédication de qualité orientée sur O n'implique aucune borne : elle échappe ainsi aux contraintes de haute transitivité sémantique pesant sur l'emploi du pseudoparticipe orienté sur le même actant.

### 3.2 La prédication de qualité orientée sur S

La prédication de qualité est relativement moins fréquente avec des verbes actifs, intransitifs (construction orientée sur S) ou transitifs (construction orientée sur A). Parmi ces deux types, le second est relativement moins fréquent que le premier. Cette hiérarchie de fréquence relative (O > S > A) trouve une explication naturelle. Alors qu'un actant O est non agentif, un actant S peut être agentif, et un actant A l'est généralement. Exprimant une relation inhérente, non inscrite dans le flux de la temporalité, la prédication de qualité présente, pour sa part, un profil sémantique au sein duquel toute notion d'agentivité est maximale reléguée à l'arrière-plan.

Les constructions de la prédication de qualité orientée sur S ou sur A n'en sont pas moins possibles, sous certaines conditions sémantiques. On commence par illustrer la construction orientée sur S. De même que pour la construction orientée sur O, les contextes, typiquement de caractérisation générale, sont révélateurs de la relation d'inhérence exprimée par la construction. Ainsi, dans une sagesse (16a), dans une composition qui réflexivement thématise la narration et ses effets cathartiques (16b ; Parkinson 1997 : 99 n. 16), ou encore dans une eulogie (16c) :

- (16a)  $^c nh sw hr=s$   
 « Il est vivant de ce fait. » (Prahhotep P 410)
- (16b)  $rš-wy sdd dpt.n=f sn ht mr$   
 « Combien réjouï est celui qui raconte ce qu'il a éprouvé de sorte que les choses amères passent ! » (Naufragé 124)
- (16c)  $h^c s jm=f r ntr=s n$   
 « Elle (*scil.* sa ville, en référence à Sésostri I<sup>er</sup>) se plaît en lui plus qu'en son dieu (*scil.* le dieu de la ville). » (Sinouhé B 66–67)

À un niveau lexical, les verbes illustrés ci-dessus sont passibles d'une acception tant dynamique que non dynamique, ainsi que leur emploi dans diverses constructions le montre.<sup>27</sup> La possibilité d'une acception non dynamique rend leur emploi dans la prédication de qualité relativement naturel. Et ce sont effectivement, parmi les verbes intransitifs, des verbes de ce type qui sont principalement attestés à la prédication de qualité.

Il n'y a pas d'exclusion stricte, toutefois. Un verbe dont le sens lexical est dynamique et dont l'actant S est agentif peut également, rarement il est vrai, être employé dans la construction. L'effet sémantique est d'autant plus fort, ainsi avec  $nh$  « se lamenter » :

- (17)  $nh-wy m3jr sky=k$   
 « Combien misérable (lit. : ayant la propriété de celui qui se lamente) est le pauvre bougre que tu détruis ! » (Paysan éloquent B1 148–149 ; de même, B1 235–236)<sup>28</sup>

Que la construction avec un verbe dont le sens est en principe dynamique soit attestée illustre la souplesse du jeu de l'interaction entre sémantisme constructionnel et sens lexical. Que la construction soit attestée si rarement, et l'effet de sens si marqué, montre, complémentairement, la tension sémantique entre les deux éléments en coprésence.

On notera, enfin, que tous les verbes illustrés ci-dessus sont atéliques. De fait, aucun verbe intransitif télique ne semble attesté à la prédication de qualité. Sans que l'on puisse affirmer que la construction eût été impossible, la tension sémantique entre relation d'inhérence non inscrite dans le flux temporel (sémantisme constructionnel) et télicité (sémantisme lexical) aurait été grande au point qu'une telle construction aurait pu n'être produite que très occasionnellement, trop occasionnellement pour qu'elle vienne à figurer dans le corpus écrit préservé.

27 Le sens non dynamique de ces verbes est directement illustré par leur propension à figurer au pseudoparticipe, exprimant un état. Pour le sens dynamique de  $^c nh$ , voir p. ex. l'emploi à l'impératif,  $^c nh ^c nh.tj jt wsjr N m rn=k pw hr ntrw$  « Vis, soit vivant, ô père Osiris N, en ce tien nom auprès des dieux ! » (Pyr. 1724a<sup>PM</sup> ; PT 611). Pour le sens dynamique de  $ršw$  et  $h^c i$ , voir l'emploi de verbes exprimant la « réjouissance » au passif, construction qui implique un sens dynamique et un Agent (Stauder 2014 : 75, ex. [viii.a–b]).

28 Interprétation inspirée de Parkinson 2012 : 126.

### 3.3 La prédication de qualité orientée sur A

Pour les raisons évoquées ci-dessus (3.2, début), la prédication de qualité orientée sur A est moins fréquente encore que celle orientée sur S. Tout comme pour la construction orientée sur O ou sur S, les contextes sont de caractérisation générale, en conformité avec la non-inscription temporelle de la prédication de qualité. Avec des verbes syntaxiquement actifs orientés sur leur premier actant direct (A), ces contextes sont volontiers plus spécifiquement eulogistiques. Ainsi, du dignitaire dans les lettres royales d'apparat (18), d'un nomarque (21) ou encore du roi dans une eulogie (19) et dans un texte loyaliste (23). On relève également un segment de discours direct (22) et une caractérisation générale (20) :

(18) *rh tw tr dd mrrt hm(=j) r ht nb*

« Tu es en tout cas quelqu'un qui sait dire ce qu'aime Ma Majesté plus que tout. »

(*Urk.* I 179.16 ; Shepsesré)<sup>29</sup>

(19) *rh sw k3t nbt nt mnw nn twt n=f hr pg3*

*rh sw htrw n-wnt mjty=f m mšc pn cš3*

« Il connaît tous les travaux de Montou - personne ne lui est comparable sur le champ de bataille ;

Il connaît les chevaux - il n'a pas d'égal dans cette armée nombreuse. »

(Stèle du sphinx d'Aménophis II, 11–12 ; *Urk.* IV 1279.11–14)

(20) *mk tw dd.tw*

*mr sprw hnn ts=f r sdm jjt.n=f hr=s*

« Vois, on dit :

Un plaignant aime à ce que l'on prenne en considération son propos plus que l'on écoute ce pour quoi il est venu. »

(*Installation du Vizir* 14)

Une citation, explicitement marquée (*mk tw dd.tw*), de l'*Enseignement de Ptahhotep* D 268–269, d'après L2 *mr spr hnn tsw=f r qnt jjt.n=f hr=s* « Le plaignant aime que l'on prête considération à ses phrases plus que soit réglé ce pour quoi il est venu » (P *mr hr jw jct jb=f r jrt jjt.n=f hr=s* « Celui qui a une doléance aime plus s'épancher que soit réalisé ce pour quoi il est venu »)<sup>30</sup>.

(21) *mr-w tw ntr[=k] njwty jt(=j)-[jb(=j)] s3 hty*

« Combien le dieu de ta ville t'aime, Khéti fils d'Iti-ibi ! »

(Siout IV, 19)

(22) *r3 nb mh m mrw wj*

« Chaque bouche est pleine de : "Je désire". »

(*Néfertiti* 10a)<sup>31</sup>

29 De même, Senedjemib-inti, B2, 5 ; *Urk.* I 129.5 (Hirkhouf). Pour la valeur de *tr*, renforçant l'assertion dans chacun de ces passages, Oréal 2011 : 507–508 ; pour la formulation dans le contexte plus large de la lettre royale d'apparat, Eichler 1991 : 164.

30 Traduction d'après Vernus 2010<sup>2</sup> : 125.

31 Peut-être également *Désespéré* 150-151 *mr wj c3* (avec un point d'interrogation, Vernus 1994 : 331 n. 24 ; d'autres lectures sont possibles : Allen 2011 : 109–110).

- (23) *shd-w sw t3wy r jtn*  
*sw3d sw r h<sup>cc</sup> c3*

« Combien il (*scil.* le roi) illumine le Double Pays plus que le disque solaire !  
 Il fait verdoyer plus qu'une grande inondation. »

(*Enseignement loyaliste*, version courte (Séhetepibré), 2.10–3.3)

Dans la version longue (Kairsu)<sup>32</sup> :

*shd-wy sw t3wy r jtn*  
*wbd hh=fr ns n sdt*  
*snw(h) sw <m> 3t=fr ht*  
*shd-wy sw r h<sup>c</sup>py c3*

« Combine il (*scil.* le roi) illumine le Double Pays plus que le disque solaire !  
 Sa chaleur brûle plus que la langue de la flamme ;  
 Il consume en son heure plus que le feu ;  
 Combien il illumine plus qu'une grande inondation ! »

Au niveau des verbes en jeu, on note *rh* (18–19), *mrj* (20–22), *shd* et *sw3d* (23). Tous sont atéliques, une observation déjà faite en relation à la prédication de qualité orientée sur S. *rh* et *mrj* présentent une transitivité sémantique minimale, respectivement faible. La transitivité sémantique de *shd* et *sw3d* est plus élevée (en particulier, leur sujet est agentif), mais reste limitée (les procès sont atéliques). Du fait de ce caractère atélique notamment, *shd* et *sw3d* peuvent accommoder une perspective atemporelle, telle qu'induite par la prédication de qualité. Pris dans la construction, *shd* est dès lors conçu avec un A comme source dont perpétuellement émane la lumière, plus que comme Agent exerçant son agentivité au sein d'une temporalité linguistique spécifique. Dans le même passage, il est significatif par ailleurs que *sw3d* soit construit sans objet, l'effacement de l'actant O corrélant avec une généralisation de la portée du procès, ici sans bornes aucunes. Les exemples de prédication de qualité orientée sur A ne sont guère nombreux, certes, mais la corrélation avec la partie inférieure de l'échelle de transitivité sémantique est claire.

#### 4 Conclusion

L'une et l'autre constructions ici considérées, le pseudoparticipe et la prédication de qualité, sont ainsi, orientées sur O ou sur A, sensibles à la transitivité sémantique du procès. Il est une raison immédiate à cela. Le profil sémantique du pseudoparticipe comporte une dimension non dynamique ; la prédication de qualité, pour sa part, exprime une relation qui n'est pas inscrite dans le flux de la temporalité linguistique. Or, la transitivité entendue au sens sémantique est une catégorie dynamique, impliquant un passage (*trans-ire*) d'un actant (A) vers un autre (O).

32 Sur la version longue comme expansion à partir de la version courte, plutôt que l'inverse, Stauder 2013 : 293–301 ; Schipper 1998 ; sur l'interpolation à l'œuvre dans ce passage en particulier, Stauder 2013 : 297–298.

Dans l'une et l'autre constructions, il convient ainsi, pour qu'un procès syntaxiquement transitif puisse être orienté sur A, que sa transitivité sémantique soit faible. Ainsi, *rh*, le seul verbe (avec *hm*) à être régulièrement employé au pseudoparticipe orienté sur A – et jamais sur O – est-il également bien attesté à la prédication de qualité orientée sur A. C'est que, de tous les verbes égyptien syntaxiquement transitifs, *rh* est celui situé au niveau le plus bas de l'échelle de transitivité sémantique. Un autre verbe attesté à la prédication de qualité orientée sur A est *mrj*. Or, ce même verbe semble également attesté, même si ce n'est qu'exceptionnellement, au pseudoparticipe orienté sur A. La transitivité sémantique de *mrj* est faible, mais non aussi minimale que celle de *rh*. Il est ainsi significatif que *mrj* s'emploie dans la prédication de qualité non seulement lorsque celle-ci est orientée sur A, mais également lorsqu'elle l'est sur O, différenciant en ce dernier point de *rh*. D'autre part, et sur ce à l'instar de *rh*, *mrj* ne semble pas attesté au pseudoparticipe orienté sur O. C'est que la construction requiert un certain niveau de transitivité sémantique pour pouvoir être mise en œuvre, plus élevé que celle de *mrj*.

Relativement à la transitivité sémantique, prédication de qualité et pseudoparticipe présentent les similitudes que l'on vient de rappeler, mais également des différences. La prédication de qualité orientée sur A n'est pas attestée avec des procès téliques, comme d'ailleurs la même construction orientée sur S ne l'est pas. Pour la construction orientée sur A, une transitivité sémantique faible constitue plus généralement une condition (au-delà de *rh* et *mrj*, p. ex. *shd* « illuminer »). La construction du pseudoparticipe orienté sur le même actant est, elle, beaucoup plus restrictive, puisque seuls les verbes situés au niveau le plus de l'échelle de transitivité sémantique (*rh* et *hm*) y sont réguliers, les autres verbes atéliques en étant exclus. Pseudoparticipe et prédication de qualité diffèrent également lorsqu'ils sont orientés sur O. Alors que la seconde construction ne semble pas sujette à des contraintes sémantiques particulières, la première requiert typiquement une transitivité sémantique élevée. Pour les procès qui dérogent à cette condition, la fréquence d'attestation est sensiblement moindre et la construction induit des effets de sens divers. Ces différences entre pseudoparticipe et prédication de qualité s'interprètent en relation à la différence sémantique plus générale entre une construction résultative, d'une part, et une construction non inscrite dans la temporalité linguistique, de l'autre.

Mis à part, sans doute, l'orientation du pseudoparticipe sur A – sémantiquement motivée certes, mais conventionnalisée pour *rh* et *hm* –, rien de ce qui précède ne s'entend comme des règles de grammaire strictes. Ce sont bien plutôt de corrélations, déterminées par l'interaction entre le profil sémantique de la construction et la sémantique lexicale du verbe. Cette interaction – les affinités ou les tensions sémantiques ainsi impliquées – se manifeste dans le sémantisme global de la construction, des effets de sens et/ou des effets de fréquence. Avec un prédicat verbal, la prédication de qualité, qui conserve son profil sémantique quel qu'en soit le prédicat, présente un procès verbal sous une perspective qui extrait celui-ci du flux de la temporalité. Ainsi une prédication de qualité orientée sur O inclut-elle certes une forme passive au sens morphologique, mais ne constitue pas elle-même une construction passive au sens propre (le passif est une catégorie dynamique, impliquant un Agent). Avec les constructions orientées sur O, on observe des effets de sens caractéristiques avec certains procès de faible

transitivité sémantique (verbes de parole, de perception et d'ingestion) : de télicisation du procès (au pseudoparticipe) ou de modalisation (« passif potentiel » : au pseudoparticipe et à la prédication de qualité). Les effets de fréquence sont, pour leur part, fortement différentiels : selon les verbes et leur position sur l'échelle de transitivité sémantique notamment, certaines constructions sont communes, d'autres plus rares, et d'autres encore ne sont pas attestées du tout. La notion de transitivité sémantique permet de rendre compte en pratique de ces distributions observées.

## Bibliographie

Allen 2011

J. Allen, *The Debate Between a Man and His Soul. A Masterpiece of Ancient Egyptian Literature, Culture and History of the Ancient Near East* 44, Leiden/Boston.

Černý 1957

J. Černý, Review of A. De Buck, *Grammaire élémentaire du moyen égyptien*, in : *Bibliotheca Orientalis* 14, 22–23.

Collier 1994

M. Collier, *Grounding, Cognition and Metaphor in the Grammar of Middle Egyptian. The Role of Human Experience in Grammar as an Alternative to the Standard Theory Notion of Paradigmatic Substitution*, in : *Lingua Aegyptia* 4, 57–87.

Dixon 1994

R. Dixon, *Ergativity*, Cambridge Studies in Linguistics 69, Cambridge.

Doret 1991

É. Doret, *Cleft-sentence, substitutions et contraintes sémantiques en égyptien de la première phase (V–XVIII Dynasties)*, in : *Lingua Aegyptia* 1, 57–96.

Eichler 1991

E. Eichler, *Untersuchungen zu den Königsbriefen des Alten Reiches*, in : *Studien zur altägyptischen Kultur* 18, 141–171.

Gilula 1977

M. Gilula, *The Stative Form of the Verb *sdm* "To Hear"*, in : *Journal of the American Research Center in Egypt* 14, 37–40.

Givón 2001<sup>2</sup>

T. Givón, *Syntax. An Introduction*, Amsterdam/Philadelphia.

Hannig 1991

R. Hannig, *Pseudopartizip und *sdm.n=f*. Der Kernbereich des mittelägyptischen Verbalsystems 2*, Hildesheimer Ägyptologische Beiträge 32, Hildesheim.

Hopper/Thompson 1980

P. Hopper/S. Thompson, *Transitivity in Grammar and Discourse*, in : *Language* 56, 251–299.

Kouwenberg 1997

N.J.C. Kouwenberg, *Gemination in the Akkadian Verb*, *Studia Semitica Neerlandica* 33, Assen.

Kouwenberg 2010

N.J.C. Kouwenberg, *The Akkadian Verb and Its Semitic Background*, *Languages of the Ancient Near East*, Winona Lake/IN.

Lazard 1994

G. Lazard, *L'actance*, Linguistique Nouvelle, Paris.

Lazard 1998

G. Lazard, De la transitivité restreinte à la transitivité généralisée, in : A. Rousseau (éd.), *La transitivité*, Paris, 55–84.

Loprieno 1995

A. Loprieno, *Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction*, Cambridge.

Loprieno 2006

A. Loprieno, On Fuzzy Boundaries in Egyptian Syntax, in : G. Moers/H. Behlmer/K. Demuss/K. Widmaier (éds), *jn.t dr:w – Festschrift für Friedrich Junge*, Göttingen, vol. II, 429–441.

Næss 2007

Å. Næss, Prototypical Transitivity, *Typological Studies in Language* 72, Amsterdam/New York.

Nedjalkov/Jaxontov 1988

V. Nedjalkov/S. Jaxontov, The Typology of Resultative Constructions, in : V. Nedjalkov (éd.), *Typology of Resultative Constructions* (Translation edited by Bernard Comrie), *Typological Studies in Language* 12, Amsterdam/Philadelphia, 3–62.

Oréal 2011

E. Oréal, Les particules en égyptien ancien. De l'ancien égyptien à l'égyptien classique, *Bibliothèque d'Étude* 152, Cairo.

Palmer 1994

F. Palmer, *Grammatical Roles and Relations*, Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge.

Parkinson 1997

R. B. Parkinson, *The Tale of Sinuhe and Other Ancient Egyptian Poems 1940–1640 BC*, Oxford.

Parkinson 2012

R. B. Parkinson, *The Tale of the Eloquent Peasant : A Reader's Commentary*, *Lingua Aegyptia Studia Monographica* 10, Hamburg.

Peust 2008

C. Peust, Adjektiv und Adjektivverb im Mittelägyptischen, in : C. Peust (éd.), *Miscellanea in honorem Wolfhart Westendorf*, Göttingen, 58–82.

Polis/Stauder 2014

S. Polis/A. Stauder, The Verb *ib* and the Construction *ib=fr sdm* : On Modal Semantics, graphemic Contrasts, and Gradience in Grammar, in : E. Grossmann/S. Polis/J. Winand/A. Stauder (éds), *On Forms and Functions : Studies in Ancient Egyptian Grammar*, *Lingua Aegyptia Studia Monographica* 15, Hamburg, 201–231.

Quack 1992

J. Quack, *Studien zur Lehre des Merikare*, Göttinger Orientforschungen, IV. Reihe, Ägypten 23, Wiesbaden.

Reintges 1997

C. Reintges, *Passive Voice in Older Egyptian. A Morpho-Syntactic Study*, HIL Dissertations 28, Deen Haag.

Rowton 1962

M. Rowton, The Use of the Permissive in Classic Babylonian, in : *Journal of Near Eastern Studies* 21, 233–303.

Satzinger 2006

H. Satzinger, Wege zum Mittelägyptischen – Eine repräsentative Darstellung in französischer Sprache (Rezensionsartikel zu Michel Malaise und Jean Winand, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*), in : *Chronique d'Égypte* 81, 116–127.

Schenkel 2008

W. Schenkel, Substantiv/Selbstständiges Personalpronomen + enklitisches Personalpronomen, eine grammatische Konstruktion im älteren Ägyptisch?, in : *Göttinger Miscellen* 217, 97–109.

Schipper 1998

B. Schipper, Von der “Lehre des Sehtep-jb-Re” zur “Loyalistischen Lehre”. Überlegungen zur Überlieferungsgeschichte loyalistischer Aussagen, in : Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde 125, 161–179.

Stauder 2013

A. Stauder, Linguistic Dating of Middle Egyptian Literary Texts, *Lingua Aegyptia Studia Monographica* 12, Hamburg.

Stauder 2014

A. Stauder, The Earlier Egyptian Passive. Voice and Perspective, *Lingua Aegyptia Studia Monographica* 14, Hamburg.

Uljas 2006

S. Uljas, Noun/Personal Pronoun + Personal Pronoun as a Grammatical Construction in Earlier Egyptian, in : *Journal of Egyptian Archaeology* 92, 245–248.

Uljas 2010

S. Uljas, Grammar as a Mirror of Mind : More on Fuzzy Boundaries in Egyptian syntax, in : *Göttinger Miscellen* 224, 93–100.

Vernus 1984a

P. Vernus, Sujet + *sdm.f* et sujet + pseudoparticipe avec les verbes de qualité : dialectique de l’aspect et de l’Aktionsart, in : F. Junge (éd.), *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf überreicht von seinen Freunden und Schülern*, Göttingen, vol. I, 197–212.

Vernus 1984b

P. Vernus, Le *sdm.n=f* des verbes de qualité. Dialectique de l’aspect et de l’Aktionsart. Études de philologie et de linguistique III, in : *Revue d’Égyptologie* 35, 171–184.

Vernus 1986

P. Vernus, Aspect and Morphosyntactic Patterns in Middle Egyptian, in : G. Englund/P. Frandsen (éds), *Crossroad : Chaos or the Beginning of a New Paradigm. Papers from the Conference on Egyptian Grammar, Helsingør 28–30 May 1986*, Carsten Niebur Institute Publications 1, Copenhagen, 375–388.

Vernus 1989

P. Vernus, La stèle du pharaon *Mntw-htpi* à Karnak : un nouveau témoignage sur la situation politique et militaire au début de la D.P.I., in : *Revue d’Égyptologie* 40, 145–161.

Vernus 1994

P. Vernus, Observations sur la prédication de classe (“Nominal Predicate”), in : *Lingua Aegyptia* 4, 325–348.

Vernus 1995

P. Vernus, Essai sur la conscience de l’histoire dans l’Égypte pharaonique, *Bibliothèque de l’École Pratique des Hautes Études, Sciences Historiques et Philologiques* 332, Paris.

Vernus 2010<sup>2</sup>

P. Vernus, *Sagesses de l’Égypte pharaonique*, Paris.

Winand 2000

J. Winand, La progression au sein de la narration en égyptien. Éléments d’une grammaire du texte, in : *Bulletin de l’Institut Français d’Archéologie Orientale* 100, 403–435.

Winand 2004

J. Winand, La non-expression de l’objet direct en égyptien ancien (Études valenciennes I), in : *Lingua Aegyptia* 12, 205–234.

Winand 2006

J. Winand, Temps et aspect : une approche sémantique, *Probleme der Ägyptologie* 25, Leiden/Boston.

## Winand 2014

J. Winand, The Oblique Expression of the Object in Ancient Egyptian, in : E. Grossmann/S. Richter/M. Haspelmath (éds), *Egyptian-Coptic Linguistics in Typological Perspective*, Empirical Approaches to Language Typology 55, Berlin, 533–560.

## Woods 2008

C. Woods, *The Grammar of Perspective. The Sumerian Conjugation Prefixes as a System of Voice*, Cuneiform Monographs 32, Leiden/Boston.